



COMITÉ
DES USAGERS

Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

ENJEUX PRIORITAIRES 2021-2022

Montréal, le 11 mai 2022

Mme Josée Ann Maurais
Présidente du Conseil d'administration
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

Objet : Enjeux prioritaires et recommandations du comité des usagers-ères de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

Madame Maurais,

Conformément à la circulaire émise par la Direction générale de la planification, de l'évaluation et de la qualité du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, le comité des usagers-ères de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles doit formuler une liste des enjeux prioritaires et ses recommandations pour l'amélioration de la qualité et transmettre le tout au conseil d'administration avant le 31 mai de chaque année.

Voici donc une liste des enjeux prioritaires ainsi que des recommandations pour l'amélioration de la qualité pour l'exercice 2022-2023

Enjeu prioritaire 1:

La porte au point de service de la rue Centre est parfois barrée lorsque la secrétaire n'est pas présente. Ceci engendre une problématique sévère lorsqu'un usager-ère se présente avec un échantillon, une préoccupation au niveau de sa santé ou qui veut simplement des renseignements. De plus, la clinique est désignée comme étant un endroit pour se refroidir lors de canicule.

Recommandation 1:

Développement de solutions qui permet l'accessibilité au point de service de la rue Centre lorsque la personne à l'accueil n'est pas présente. Ventiler au comité les échéanciers

Enjeu prioritaire 2:

Considérant l'importance de l'accréditation face à amélioration des services aux usagers et à la favorisation d'une culture de qualité et de sécurité le Comité des usagers crois qu'il est crucial que clinique obtienne sa mention d'accréditation par Agrément Canada.

Recommandation 2:

Le comité demeure à la disposition de la clinique afin d'assurer la pérennité de celle-ci et offre son entière collaboration afin d'avoir une mention d'accréditation lors de la prochaine visite d'Agrément Canada.

Enjeu prioritaire 3:

L'enjeu de la rampe d'accès à la Clinique demeure un enjeu incontournable. La rampe ne semble pas être conforme et plusieurs commentaires nous ont été acheminés quant à sa difficulté d'utilisation (largeur et dénivelé) pour des personnes en situation de handicaps ou à mobilité réduite.

Recommandation 3:

D'assurer un accès sécuritaire et fonctionnel pour les usagers-ères conforme au cadre normatif en place sur les rampes d'accès.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués



SIMON CARDINAL, ERG.

Président du Comité des usagers
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

info@cuccpsc.ca

T: 514.937.9251 poste 7403

500 rue Ash | Montréal, Québec H3K 2R4